

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2022

TRAVAUX

REALISATION D'UNE PISTE ET D'EQUIPEMENTS D'ATHLETISME SUR LE SITE DE VONGY - AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES DE TRAVAUX

Par délibération du 15 février 2021, le Conseil Municipal a approuvé le programme de construction d'un bâtiment à usage de tribune, vestiaires et autres locaux à vocation sportive sur le site de Vongy et organisé un concours de maîtrise d'œuvre pour la partie bâtiment. Il a établi, également, le bilan prévisionnel global de l'opération (stade d'athlétisme + bâtiment) :

Frais de maîtrise d'ouvrage dont :	83 000,00 €
→ Piste d'athlétisme :	9 000,00 €
Frais d'huissier (constat des environnants)	2 000,00 €
Frais du coordonnateur Sécurité Santé	4 000,00 €
Annonces légales (maîtrise d'œuvre et travaux)	3 000,00 €
→ Vestiaires et tribune :	74 000,00 €
Diagnostics préalables	15 000,00 €
Frais du coordonnateur Sécurité Santé	3 700,00 €
Frais du contrôleur technique	18 000,00 €
Primes des candidats non lauréats au concours de maître d'œuvre	20 000,00 €
Autres frais de concours (dont le défraiement des membres du jury)	4 000,00 €
Annonces légales (maîtrise d'œuvre et travaux)	5 000,00 €
Honoraires du maître d'œuvre pour les vestiaires et la tribune – Mission de base + EXE + OPC (estimés à 14 % du montant des travaux)	322 000,00 €
Honoraires du maître d'œuvre pour la piste d'athlétisme (estimés à 6 % du montant des travaux)	94 980,00 €
Travaux de construction des vestiaires, de la tribune & traitement des abords	2 300 000,00 €
Travaux de construction de la piste d'athlétisme	1 583 000,00 €
Mobilier	50 000,00 €
Divers et imprévus (= 5 % du montant des travaux et des honoraires du maître d'œuvre)	214 999,00 €
Total HT	4 647 979,00 €
TVA 20 %	929 595,80 €
Total TTC	5 577 574,80 €

Par délibération du 19 juillet 2021, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la partie bâtiment avec le groupement composé des entreprises Atelier 419 (69003 Lyon), SARL Orlando MAPELLI (74200 Thonon-les-Bains), CENA Ingénierie (73000 Chambéry), Arborescence (69003 Lyon), pour un montant de 320 381,27 € HT (384 457,52 € TTC).

Puis, par délibération du Conseil Municipal du 20 décembre 2021, Monsieur le Maire était autorisé à déposer la demande de permis d'aménager la piste d'athlétisme et ses équipements connexes et annexes (terrain de foot, aire de lancer, tir à l'arc...).

Par délibération du Conseil Municipal du 24 janvier 2022, Monsieur le Maire était autorisé à signer trois marchés de travaux pour la réalisation de la piste d'athlétisme, pour un montant de 2 219 042,75 € HT. Le lot n°3 « Stand de tir à l'arc (structure couverte + local de rangement) » était infructueux. La consultation d'entreprises a donc été relancée et la Commission d'appel d'offres, réunie le 17 mars 2022, a donné un avis favorable à l'attribution du marché avec l'entreprise SARL CHALETS BALLY (74140 Sciez) pour un montant de 75 855,00 euros HT (91 026,00 euros TTC).

Ce faisant, le bilan prévisionnel de l'opération est désormais établi comme suit :

Frais de maîtrise d'ouvrage dont :	64 420,00 €
→ Piste d'athlétisme :	7 520,00 €
<i>frais d'huissier (constat des environnants)</i>	2 000,00 €
<i>Frais du coordonnateur Sécurité Santé</i>	2 520,00 €
<i>Annonces légales (maîtrise d'œuvre et travaux)</i>	3 000,00 €
→ Vestiaires et la tribune	56 900,00 €
<i>diagnostics préalable</i>	15 000,00 €
<i>Frais du coordonnateur Sécurité Santé</i>	3 700,00 €
<i>Frais du contrôleur technique</i>	9 200,00 €
<i>Primes des candidats non lauréats au concours de maître d'œuvre</i>	20 000,00 €
<i>Autres frais de concours (dont le défraiement des membres du jury)</i>	4 000,00 €
<i>Annonces légales (maîtrise d'œuvre et travaux)</i>	5 000,00 €
Honoraires du maître d'œuvre pour les vestiaires et la tribune- Mission de base + EXE+OPC	320 381,27 €
Honoraires du maître d'œuvre pour la piste d'athlétisme	41 453,00 €
Travaux de construction des vestiaires et de la tribune & traitement des abords (montant estimé par me lauréat du concours)	2 419 750,00 €
Travaux de construction de la piste d'athlétisme	2 294 897,75 €
Mobilier	50 000,00 €
Total HT (modifié)	5 115 047,02 €
TVA 20%	1 023 009,40 €
Total TTC (modifié)	6 138 056,42 €
Incidences des prestations engagées sur l'enveloppe « Divers et imprévus » :	
Solde de l'enveloppe divers et imprévus (montant initial 214 999,00 €)	- 542 923,02 €
Montant dépensé dans cette enveloppe	757 922,02 €
<i>moins-value pour le marché de maîtrise d'œuvre pour la piste d'athlétisme (montant du marché et de son avenant n°1 : 41 453 € HT)</i>	- 53 527,00 €
<i>moins-value pour les frais du coordonnateur Sécurité Santé pour la piste d'athlétisme (montant du contrat 2 520 € HT)</i>	- 1 480,00 €
<i>moins-value pour les frais du coordonnateur Sécurité Santé pour les vestiaires et la tribune (montant du contrat 3 700 € HT)</i>	- 8 300,00 €
<i>moins-value pour les frais du contrôleur technique pour les vestiaires et la tribune (montant du contrat 9 200 € HT)</i>	- 8 800,00 €
<i>plus-value sur les travaux de construction des vestiaires et de la tribune & traitements des abords (estimation des travaux par le lauréat du concours 2 419 750 € HT)</i>	119 750,00 €
<i>moins-value pour le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction des vestiaires, de la tribune et le traitement des abords (montant du marché 320 370 € HT)</i>	- 1 618,73 €
<i>plus-value pour les travaux de construction de la piste d'athlétisme (montant des marchés 2 294 897,75 €)</i>	711 897,75 €

Sur proposition de Monsieur LAHOTTE, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché de travaux de réalisation du stand de tir de la piste d'athlétisme avec l'entreprise suscitée.

----- Fin du document -----